

Le 7 décembre 2022

[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]  
[REDACTED]

**Objet : Votre demande d'accès à des documents détenus par le Bureau de la sécurité privée  
Accusé réception et réponse – Acceptation – (Art. 97)**

**Dossier : 260.01-2022-88**

[REDACTED]

À titre de responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels du Bureau de la sécurité privée (le « Bureau »), j'accuse réception de votre demande de renseignements du 6 décembre 2022, laquelle vise à obtenir une copie ou une confirmation écrite indiquant que l'entreprise [REDACTED] détient une licence de notre organisme.

Considérant que ces renseignements sont de nature public conformément à l'article 81 de la *Loi sur la sécurité privée*, (RLRQ c. S-3.5), veuillez trouver ci-joint une attestation de permis pour cette entreprise.

De plus, nous vous référons à cet égard au Registre des titulaires de permis, qui est disponible sur le site internet du Bureau à l'adresse suivante : <https://www.bspquebec.ca/fr/registre>. Nous vous invitons à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire.

Conformément à l'article 51 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez agréer, [REDACTED], nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels,

(s) Isabelle F. LeBlanc  
Isabelle F. LeBlanc, avocate  
Secrétaire et directrice des affaires juridiques

p.j. (1) Attestation de permis  
(2) Avis de recours

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL SIGNÉ